



Le Mans, le 4 mai 2018

## Elections municipales partielles complémentaires CHATEAU-L'HERMITAGE

---

Des élections municipales partielles complémentaires auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2018, en cas de second tour, afin d'élire 4 conseillers municipaux.

Les candidatures seront reçues à la Sous-préfecture de La Flèche aux dates et heures suivantes :

### **1er tour :**

- Le mercredi 23 mai 2018 de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00 précises.
- Le jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

### **2d tour (si nécessaire) :**

- Le lundi 11 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 précises.
- Le mardi 12 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 précises.

Les renseignements pour les modalités de candidature pourront être obtenus auprès de la Préfecture, par téléphone au 02-43-39-71-20 ou 02-43-39-71-21, ou de la Sous-préfecture de La Flèche au 02-43-39-60-71 et 02-43-39-60-52.